

Soutien aux ouvrières tunisiennes en grève de la faim contre leur licenciement par une multinationale française

En Tunisie, deux ouvrières de SEA Latelec-Fouchana sont en grève de la faim depuis le jeudi 19 juin, soit dix-huit jours au 6 juillet. L'une d'entre elle, la déléguée UGTT Sonia Jebali, est aujourd'hui sous la menace de séquelles physiques irréversibles.

En privant de travail ces ouvrières, la direction de l'entreprise espère pouvoir imposer ses quatre volontés à un personnel combatif, composé de 80 % de femmes, et qui exige le respect du droit du travail tunisien.

En effet, les ouvrières s'étaient organisées en constituant un syndicat UGTT qui est apparu au grand jour après la chute du dictateur, et qui a permis d'obtenir des avancées pour les droits des travailleurs et travailleuses. La direction a donc décidé de détruire le syndicat UGTT

Dans les derniers 18 mois, la direction n'avait pas hésité pour cela à pratiquer un chantage à la fermeture de l'usine en transférant pendant plusieurs mois en France une partie des activités. Cette politique s'était accompagnée du non-renouvellement du contrat d'environ 200 ouvrières en CDD ainsi que de 10 procédures de licenciement, notamment contre les deux principales déléguées UGTT.

En mars 2014, grâce aux mobilisations, le droit de revenir travailler dans l'usine a été obtenu pour six salarié-e-s. Pour obtenir la réintégration des quatre autres, deux d'entre elles ont entamé une grève de la faim le 19 juin.

Depuis 10 jours, des débrayages de plus en plus massifs ont eu lieu dans l'usine pour soutenir les grévistes de la faim. Dans la foulée, les ouvrières ont démarré, le 2 juillet, une grève reconductible suivie à 80%. Un appel au salarié-e-s de Latelec-Fouchana à faire grève pour réclamer la réintégration des quatre salariés a été lancé par L'Union régionale UGTT de Ben Arous

Un mouvement de solidarité se développe, notamment en Tunisie au sein du monde associatif (ATFD, AFTURD, LTDH, UGET, UDC, FTDES, etc.), à Paris, ainsi qu'à Toulouse où se situe le siège du groupe Latécoère-Latelec.

A Paris, nous appelons à un rassemblement de soutien aux grévistes de la faim et aux ouvrières en lutte devant le siège du syndicat patronal de la métallurgie,

**56 avenue de Wagram (métro Ternes)
Jeudi 10 juillet, à partir de 18h30**

Latelec a les moyens de satisfaire les revendications de ces salarié-e-s payé-e-s autour de 150 euros par mois ! C'est en effet la filiale de la multinationale française Latécoère qui fournit des équipements aux plus grandes compagnies de l'aéronautique comme Airbus et Dassault.

Il est plus que temps que la direction de Latécoère-Latelec accepte enfin la réintégration des quatre salarié-e-s licenciées !

Premiers signataires : Comité de soutien aux syndicalistes de Latelec, Attac-France, Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), Union syndicale Solidaires, CRLDHT...